



ATSCAF

FÉDÉRATION

Le Président

ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES

67, Rue Barbès
B.P. 80001
94201 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 79 84 34 43
Fax : 01 79 84 34 42

Ivry, le 28 octobre 2016

Cher(e)s Président(e)s,

J'ai le plaisir de vous annoncer l'organisation du Salon National Interfinances de la Photographie (SNIP) 2017.

A cet effet, je vous adresse un exemplaire du règlement, ainsi que tous les documents nécessaires à l'inscription de vos adhérents souhaitant y participer.

Cette année encore, eu égard au nombre croissant de photos adressées à la fédération, chaque auteur ne pourra adresser que **12 clichés pour l'édition 2017**.

Restent inchangées les deux catégories de sujets : le **thème imposé**, pour 2017 « *Petits moments de bonheur* » et **l'expression libre**.

Le jury attribuera les récompenses aux photographes amateurs issus du ministère économiques et financier selon le classement obtenu d'après les notes. Les prix se décomposent ainsi :

- Le **prix du meilleur envoi d'auteur** – « *Prix Hippolyte BAYARD* » - attribué à l'auteur ayant le total de points le plus élevé pour ses six photos les mieux notées, sous réserve de la production de photos dans les deux catégories : thème imposé et expression libre ;
- Les **prix du meilleur photographe de chaque série** attribués à l'auteur ayant le total de points le plus élevé pour ses deux meilleures photos dans les séries 1, 2, 3 et 4.
Le « *Prix Henry MUSIALEK* » récompense le meilleur auteur de la série 1 et le « *Prix ATSCAF* », le meilleur auteur de la série 3.
- Les diplômes d'honneur sont attribués aux photographes en fonction de la qualité de tout ou partie de leur envoi.
- Un classement distinct et la remise de **2 prix « Coup de cœur du jury »** récompenseront le **meilleur auteur non-financier** et le **photo-club** ayant produit un nombre significatif de clichés à valeur technique et artistique.

IMPORTANT : Les membres du conseil d'administration ont voté l'achat de nouveaux cadres pour l'exposition du salon de la photographie. Ceux-ci sont de couleur noire mate. C'est pourquoi, dans un souci d'amélioration de présentation, toutes les photos doivent être envoyées, montées **sous marie-louise de couleur noire** sur un carton rigide de format 30 X 40, d'une épaisseur maximum de 2 mm (Cf. article 6 du règlement).

Je vous remercie de bien vouloir vérifier que cette consigne est bien respectée lors de l'envoi des photos à la fédération.

À ce jour, la date et le lieu du week-end photo qui accompagne traditionnellement le salon ne sont pas encore connues. Toutes ces informations vous seront communiquées ultérieurement.

Une exposition des meilleures photos sera organisée en juillet et août à Bercy.

Enfin, je vous serais obligé de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces informations et des documents joints auprès de vos adhérents et plus particulièrement auprès des responsables de club-photo.

La clôture des inscriptions au SNIP est fixée *impérativement au 10 février 2017*. Ce délai devra être respecté pour ne pas retarder l'enregistrement des photographies par le secteur culturel de la Fédération.

Je vous prie de croire, cher(e)s président(e)s, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François CLINET